

COMMUNIQUE DE PRESSE :

20 octobre 2009

Copenhague : L'industrie du panneau de bois souhaite une reconnaissance des produits qui stockent le carbone

L'empreinte carbone d'un seul mètre cube de ces panneaux permet de compenser le CO2 émis par une voiture pendant 2000 kilomètres, démontre l'analyse du cycle de vie environnemental de ces produits, rendue publique ce 20 octobre. L'occasion pour l'industrie du panneau de bois de souligner, avant Copenhague, que récompenser le stockage du carbone est aussi important qu'en pénaliser l'émission.

L'Union des Industries de Panneaux de Process, syndicat professionnel des fabricants de panneaux à base de bois, a présenté ce 20 octobre les conclusions de l'analyse de cycle de vie qu'elle a commandée à l'Institut Technologique FCBA. Les résultats de cette étude viennent conforter la position originale de cette industrie dans cette période avant « Copenhague ».

« Les débats actuels ne tournent qu'autour de « taxes » ou de limitation, explique Dominique Coutrot, Délégué général de l'UIPP. C'est en effet une piste. Mais pas la seule. Pourquoi oublie-t-on de parler d'une approche « positive », celle des incitations possibles et des récompenses ? Reconnaître l'effet de levier que représentent dans la lutte contre l'effet de serre les produits qui stockent du carbone, tels que les produits à base de bois, est une deuxième piste, un atout pour les pays où la forêt est bien gérée, tels que la France. Ne l'oublions pas, avant Copenhague. »

Dominique Coutrot insiste d'autant plus sur cet argument, que les industriels peuvent désormais s'appuyer sur des études scientifiques objectives pour mesurer cet effet de levier. Pour sa part, l'UIPP a choisi l'analyse du cycle de vie, un type d'étude détaillant les différents impacts environnementaux « du berceau à la tombe » des panneaux à base de bois utilisés dans le bâtiment. Chaque m3 de panneau posé permet de compenser entre 411 et 600 kg eq CO2 (509 en moyenne), l'équivalent de la pollution carbone d'un véhicule de tourisme parcourant 2000 kilomètres en France ! Point fort qui s'ajoute à celui consistant à utiliser principalement une matière première renouvelable : le bois.

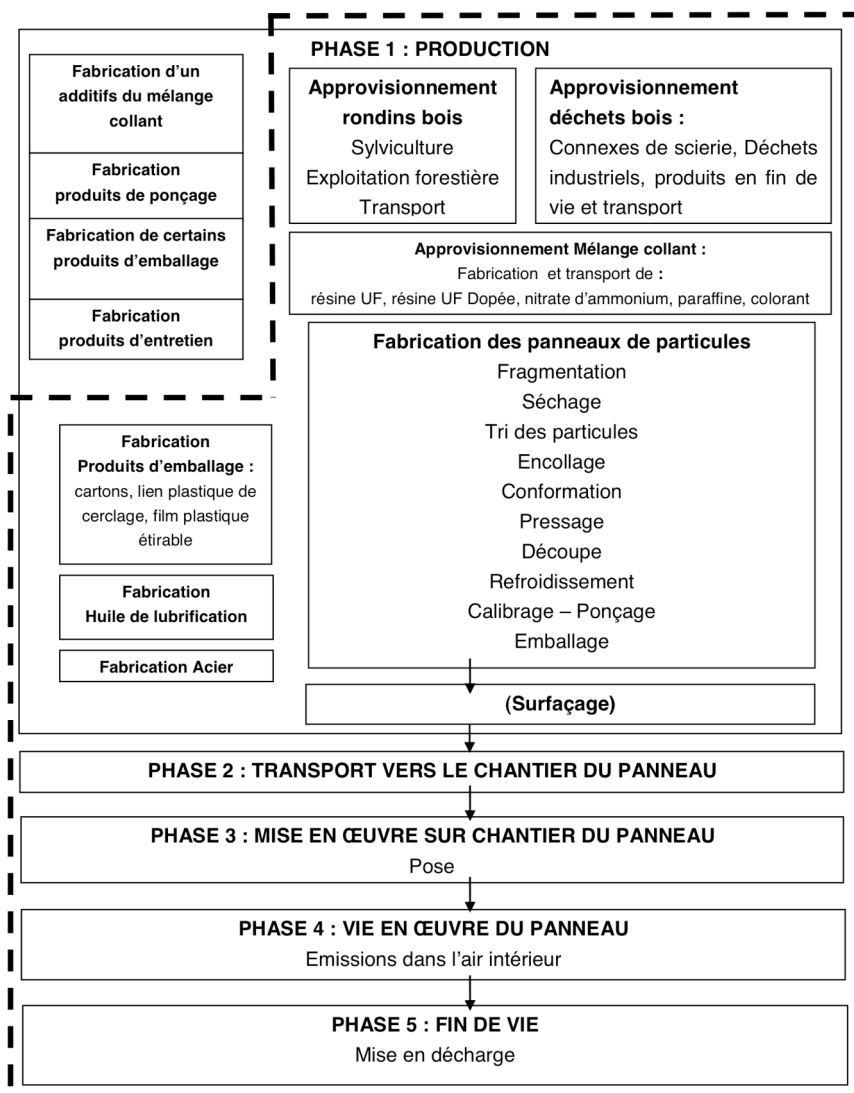
L'analyse de cycle de vie est le meilleur outil qui soit pour apporter des données objectives et fiables afin de définir des pistes de progrès pour l'industrie des panneaux de process et pour apporter des données opérationnelles à ses clients afin qu'ils puissent réduire leurs propres impacts environnementaux, dès la conception de leurs projets.

Rappelons que le Plan national Santé et Environnement prévoit l'affichage des caractéristiques environnementales et sanitaires de 50% des produits et matériaux de construction à l'horizon 2010. Les maîtres d'ouvrage publics vont devoir prescrire en priorité ces produits dans le cadre des opérations HQE (Haute Qualité Environnementale).

ANALYSE DU CYCLE DE VIE : de quoi s'agit-il ?

L'analyse du cycle de vie d'un produit consiste à évaluer son impact environnemental tout au long de sa vie : lors de sa fabrication, de sa distribution, de son utilisation, et, enfin, une fois sa vie terminée, lors de sa mise en décharge et de sa revalorisation. Cette approche est dite « du berceau à la tombe ».

Dans le cas des panneaux de process (ci-dessous : les panneaux de particules), les impacts ont été étudiés à l'intérieur de la « frontière » suivante :



A chaque fois, les impacts sont étudiés en fonction de données de référence. Par exemple, pour l'approvisionnement en bois, les données retenues sont issues d'une enquête nationale sur l'approvisionnement des industries de panneaux. On y apprend que les rondins sont issus à 26% de l'exploitation forestière locale et font en moyenne 73 km par la route avant d'atteindre le site de transformation. On intègre alors l'impact environnemental correspondant à un transport moyen de 73 km dans 26% des cas.

L'objectif de l'étude des panneaux de process fabriqués en France (OSB, MDF, MDF mélaminé et HDF, PP et PPSM) était aussi, à partir des résultats des analyses des cycles de vie :

- d'établir les « écoprofiles » de ces panneaux et d'établir les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) correspondantes.
- d'identifier les principales voies d'amélioration de ces profils.

N.B. La phase de recyclage n'est pas intégrée dans cette ACV. Celle-ci est cependant un autre point fort des panneaux de bois. Déjà, 15% des bois consommés par cette industrie sont des bois recyclés.

ACV des panneaux de process : les principaux résultats

L'analyse du cycle de vie réalisé par l'Institut FCBA met en avant un certain nombre de points particulièrement intéressants en matière d'impact environnemental.

Des résultats favorables sur l'indicateur « changement climatique » :

Toutes les valeurs sur tous les produits étudiés sont excellentes, avec une valeur moyenne de -509 kg eq CO₂/m³ de panneaux posés. Un « moins » signifiant que le carbone n'est pas émis mais... puisé dans l'atmosphère et stocké, point fort des produits à base de bois. Ce qui montre que les produits contribuent à l'atténuation du problème du changement climatique.

Les impacts situés majoritairement à la phase de production :

« Pour la plupart des indicateurs, il apparaît que la phase de production est la phase la plus impactante, note encore le rapport ».

« Dans notre cas, les principaux leviers d'amélioration sont entre les mains des producteurs, commente Dominique Coutrot, Délégué général de l'UIPP. Chaque progrès réalisé par notre recherche et développement aura un effet de levier très fort sur l'empreinte écologique globale de notre produit. C'est un avantage considérable, mais il nous reste bien évidemment du travail à faire. Grâce à l'ACV, on sait où concentrer nos efforts ».

Le poids de la production des constituants du mélange collant :

Pour la phase de production, c'est l'utilisation du mélange collant qui est la plus sensible. Ces mélanges représentent 8% seulement de la masse des panneaux, mais pour de 50% de la partie « mauvaise note » de chaque indicateur : énergie non renouvelable, épuisement des ressources, impact changement climatique d'origine fossile. Les recherches menées actuellement sur la substitution d'une partie de ces résines issues du pétrole par des résines issues de matières premières renouvelables (colza, ...) devraient permettre peut-être une amélioration de ce point.

Les impacts liés à la spécificité de certains panneaux : le surfaçage

Pour un même panneau, selon qu'il est livré brut ou surfacé mélaminé, les impacts varient considérablement. En effet, l'étape de surfaçage influence de façon importante les résultats, alors que cet élément ne représente que 3% de la masse du panneau.

Il augmente cependant la consommation d'eau de 90% et de plus de 30% la consommation d'énergie. L'impact global du panneau reste toutefois positif.

L'UIPP en chiffres

L'Union des Industries des Panneaux de Process est le syndicat professionnel d'une activité qui représente en France 1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et de contribution au PIB.

A travers, 15 entreprises dont 7 entreprises françaises et 6 groupes internationaux, cette industrie produit environ 6,25 millions de m³ de panneaux par an.

La production se répartit entre panneaux de particules (nommés souvent à tort « panneaux d'aggloméré ») qui représentent 4,4 millions de m³.

MDF : pour 1,1 million de m³.

Les panneaux de particules surfacés et mélaminés : pour 1,4 millions de m³.

Cette industrie consomme de l'ordre de 7,5 millions de tonnes brutes de bois (bois d'éclaircie par exemple) et **participe ainsi de façon substantielle à l'entretien des forêts, au recyclage des chutes de bois et à la sauvegarde du patrimoine naturel.**

En effet, contrairement à nombres d'idées reçues, il est absolument nécessaire pour que la forêt se développe, que les bois produits aux différentes étapes de la sylviculture puissent trouver des débouchés.

L'industrie des panneaux de process représente donc un débouché important pour la forêt française.

Les principaux clients de ce secteur industriel sont le meuble (45%) et le bâtiment (45%).

Une démarche de transparence

« Nous avons souhaité avec tous mes collègues du panneau à base de bois adopter une démarche de transparence totale, indique Laurent De Sutter, président de l'UIPP. Le bois a aujourd'hui retrouvé des couleurs, car il a de nombreux avantages et surtout celui de stocker le carbone quand on l'utilise en tant que bois matériau. Au niveau environnemental, il nous est apparu important d'être totalement transparents et de pouvoir transmettre un certain nombre de données aux utilisateurs (architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages, designers, pouvoirs publics, journalistes).

Nous le faisons en rendant publiques nos données, et en ouvrant un blog ouvert à tous.

Nous y donnerons le détail de l'analyse de cycle de vie réalisée par l'Institut Technologique FCBA, l'outil de la filière. »

L'UIPP espère ainsi que son blog permettra de répondre à toutes les questions que les spécialistes pourraient encore se poser à propos de cette analyse du cycle de vie.

Plus de détails ? Des questions ? : consultez le blog <http://acv-panneaux.fr>

CONTACT PRESSE :

Batida and Co – 35 rue du Poteau – 75018 Paris

Véronique Bouetard - 01 42 59 66 77

veronique@batida-andco.com